

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CHAUSSIER FRANCE EUROPE

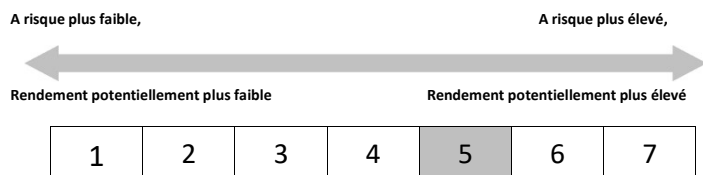
(Code ISIN : FR0007067863)

Ce FCP est géré par Chaussier Gestion

Objectifs et politique d'investissement

- OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union Européenne ».
- L'objectif est de profiter de la croissance des grandes entreprises françaises et européennes sur le moyen et long terme (durée de placement recommandée : 5 ans).
- L'indicateur de référence est le SBF 120 en euros (dividendes nets non réinvestis). Le Fonds n'étant pas indiciel sa performance pourra toutefois s'en éloigner sensiblement.
- La gestion du fonds s'appuie sur une stratégie de gestion active et discrétionnaire au sein de l'univers des grandes valeurs françaises (capitalisation supérieure à 600M€). L'approche est d'investir dans des sociétés qui nous paraissent bon marché par rapport à leur capacité de croissance et ayant une position de leader européen ou mondial dans leurs activités.
- Du fait de son éligibilité au PEA, le FCP est en investi à hauteur de 75% minimum en valeurs éligibles au PEA. Le FCP est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne, dont éventuellement, les marchés de la zone euro.
- Le FCP peut détenir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger dans un but notamment de placement de trésorerie.
- Afin de servir d'unités de compte à un contrat d'assurance-vie bénéficiant de la fiscalité anciennement DSK et dorénavant NSK, le FCP détient à hauteur de 5% minimum de son actif certains des titres suivants : FCPR, FCPI, actions de Sociétés de capital-risque, de Sociétés financières innovation, d'actions de Sociétés non cotées, actions de sociétés à capitalisation inférieure à 150M€, de titres négociés sur Euronext Growth (ex Alternext) ou sur le Marché Libre.
- Le FCP peut détenir jusqu'à 10% de son actif en titres de créances et instruments du marché monétaire.
- Dans le cadre de la gestion du FCP, le gérant n'interviendra pas sur des instruments dérivés.
- Le FCP capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
- La durée de placement recommandée est de 5 ans.
- Les demandes de rachats sont reçues chaque vendredi jusqu'à 12 heures et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture du vendredi. Les règlements sont effectués en J+2 (jours ouvrés).

Profil de risque et de rendement



- L'indicateur de risque de niveau 5 reflète principalement le risque de marché actions. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 10 et 15%.
- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 10% maximum. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires dans lequel est investi le FCP peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

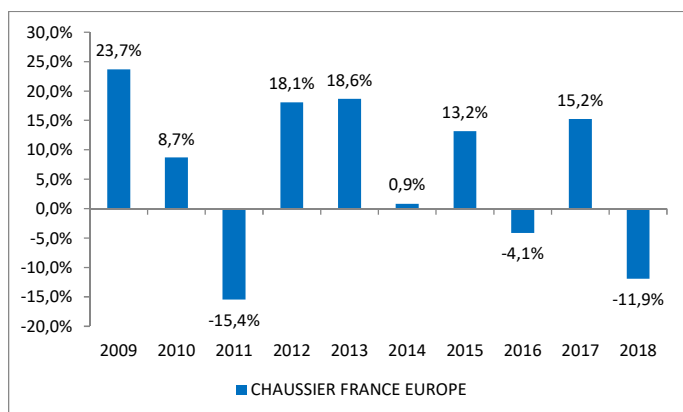
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3%	Le pourcentage indiqué est un taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de ces frais.
Frais de sortie	0%	
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	4,38% TTC	Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	Le fonds ne perçoit pas de commissions de surperformance.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez-vous reporter à la rubrique « frais et commission » du prospectus, disponible à l'adresse www.chaussier-gestion.com

Performances passées



Les performances affichées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 28 décembre 2001.

Date de création de la part : 28 décembre 2001.

Devise de référence : Euro.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Chaussier Gestion, 27 rue Cambon 75001 Paris.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.chaussier-gestion.com
- Les détails de la politique de rémunération actuelle de Chaussier Gestion sont disponibles sur son site internet : www.chaussier-gestion.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Chaussier Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- La société de gestion Chaussier Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2019.